

Section ski alpin de Valloire

Règlement intérieur du Club Saison 2022/2023

(Catégories U12 U14 U16 U18)

Parents, Athlètes,

Vous avez décidé de rejoindre le club de ski de Valloire. Votre adhésion ne se résume pas simplement à une participation aux activités proposées : c'est un engagement non seulement vis à vis de vos aînés qui vous ont montrés la voie de l'excellence, mais aussi d'un système qui s'efforce de vous faire accéder à la compétition dans les meilleures conditions possibles, tout en mutualisant les moyens.

Tout engagement est régi par des règles qu'il est bon de connaître et surtout de respecter.

Nous vous demandons de bien vouloir lire les paragraphes qui vont suivre et de bien vouloir nous retourner un exemplaire de ce règlement dûment signé.

Catégories : U12, U14, U16, U18

- ↳ Apprendre à s'entraîner
- ↳ S'entraîner à la compétition
- ↳ S'entraîner à réussir

L'esprit :

- ↳ Le plaisir de la glisse, le jeu de la compétition et la recherche de la performance sont les moyens d'épanouissement des enfants au sein du club.
- ↳ Les entraîneurs, les parents et les enfants s'engagent à créer et conserver une bonne ambiance de groupe.
- ↳ Le respect des autres, des entraîneurs et du matériel est la clé d'un bon fonctionnement.
- ↳ Nous ne sommes pas tous égaux face à la compétition, c'est pourquoi le club se doit d'accompagner aussi bien les jeunes vers le haut niveau que vers la formation aux métiers de la montagne.

L'objectif :

- ↳ La vocation première du club est de former au ski de compétition,
- ↳ Continuer à développer un éventail technique large, l'engagement sur les skis et les capacités d'adaptation
- ↳ Fixer des objectifs individuels réalistes et appropriés
- ↳ Développer et optimiser le potentiel de chaque enfant en fonction de son objectif,
- ↳ Participer aux différentes compétitions régionales, nationales et internationales.

Règles :

- ↳ Respecter et accepter ses camarades de club,
- ↳ Être assidu à l'entraînement (physique et ski) : présence indispensable.
- ↳ Les enfants qui n'auront pas participé aux séances de préparation physique durant l'été et l'automne ne seront pas acceptés sur les premières séances de ski,
- ↳ Interdiction de consommer du cannabis, du tabac, de la chique, de l'alcool ou autres substances au club.
- ↳ Prévenir systématiquement de l'absence des enfants.
- ↳ En cas d'accession dans un groupe national, l'athlète portera au moins une saison sur la coiffe les couleurs de Valloire en juste retour de l'implication du club et des moyens mis à sa disposition

Fonctionnement :

- ↳ Pour les U14 et les U16, deux groupes distincts (A et B) seront composés en rapport avec les résultats et le niveau technique de la saison précédente, en tenant compte aussi des motivations, du comportement et de l'implication des jeunes. Des passerelles existeront entre ces deux groupes,
- ↳ Des séances supplémentaires par semaine sera proposée aux coureurs du groupe A en fonction du parcours scolaire.

Comportement à l'entraînement :

- ↳ Écoute et respect des consignes.
- ↳ Chaque athlète a pour charge de représenter le club, il doit pour cela, se comporter de manière exemplaire notamment quand il porte la tenue du club vis à vis de tous, soit : les entraîneurs, les dirigeants et les partenaires, le personnel du domaine skiable et les clients de la station.

Déplacements et compétitions :

- ↳ Dans le cadre des compétitions à l'extérieur, l'entraîneur peut faire appel à des parents volontaires qu'il désignera lui-même,
- ↳ Afin de préserver la cohésion du groupe et le travail de l'entraîneur, les parents accompagnateurs n'interviendront pas lors des échauffements et reconnaissances, sauf demande contraire de l'entraîneur,
- ↳ Les parents qui décideraient de se rendre sur une compétition sans y avoir été conviés par l'entraîneur s'engagent à ne pas intervenir dans la préparation de la course (échauffements, reconnaissances, etc.)

Matériel et Tenues :

- ↳ Le club met à disposition du matériel onéreux tel que : piquets, vidéos, véhicules etc..... il est dans l'intérêt de tous de les préserver.
- ↳ La tenue du club est la tenue officielle, elle est obligatoire sur les entraînements, les courses et autres manifestations officielles.
- ↳ Le coureur portera la coiffe de Valloire sur tous les podiums régionaux, nationaux ou internationaux

Communication et conseil :

- ↳ Importance du dialogue entre les parents et les entraîneurs à l'apparition de problèmes : les parents doivent prendre contact avec les entraîneurs,
- ↳ Le dialogue (qui exclut par définition toute forme d'agressivité, insultes etc.) est ouvert à tout moment.
- ↳ **L'adhésion au club s'accompagne de la part de chaque famille d'une participation à la vie du club d'un minimum de 2 journées**

par an.

↳ Maintien :

↳ Tout athlète dont la motivation, la progression, le niveau et les résultats seront jugés insuffisants à la fin de la saison de ski ne pourra être maintenu au sein du club pour la saison de ski suivante (après avis des entraîneurs et de la commission sportive).

↳ Sanctions :

- ↳ Exclusion de la séance,
- ↳ Exclusion sur plusieurs séances,
- ↳ En cas de faute grave et après avertissements, l'exclusion définitive, pourra être prononcée sur décision du bureau.

↳ Sélections :

Des sélections interviendront durant l'hiver pour la participation :

- ↳ A certains entraînements
- ↳ Aux courses CRJ (Quotas)
- ↳ Aux courses nationales

Ces sélections seront motivées par :

- ↳ Les chronos à l'entraînement
- ↳ Les résultats aux courses régionales (Classement CRJ)

↳ Critères pour le ski d'été/automne :

Du ski d'été et d'automne pourra être proposé à partir de la première année en U12.

Au début de chaque saison les parents et l'athlète du club devront remettre à l'entraîneur responsable les documents suivants :

- Le présent règlement intérieur signé,
- Un certificat d'aptitude au ski même en compétition,
- La fiche d'inscription complétée,
- Le droit à l'image,
- La décharge pour se rendre sur les lieux d'entraînement s'il y a lieu,
- Le fascicule de la remise de la licence (à partir d'octobre),
- Et le questionnaire de santé de la FFS.

L'inscription au club comprend l'achat de la licence, la participation au matériel et la cotisation.

Je soussigné(e) * Mme * Mr.
ainsi que (prénom et nom de l'athlète)
certifient avoir pris connaissance du règlement intérieur du Ski-Club pour la saison
et en acceptent les conditions.

Valloire le

Signature des parents

Signature de l'athlète

*: Rayez la mention inutile